

PROTECTIONS AVIFAUNES BIRDMARK

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

INSTALLATION

Disposition :

Afin d'optimiser l'efficacité des dispositifs de visualisation des câbles dangereux, l'OGM recommande de placer les Birdmark tous les 5 mètres sur les installations ayant un seul multipaires, ou tous les 10 mètres en quinconce sur les appareils équipés de deux multi-paires.

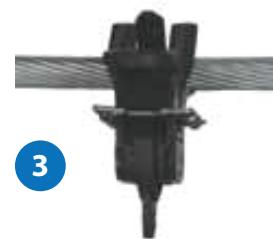
Afin de ne pas gêner l'éventuelle fonction de détection d'accrochage de véhicules avec le multipaires, il est recommandé d'installer les Birdmarks sur la partie non ajourée du câble.

Convient pour les multipaires d'un diamètre allant de 10mm à 70 mm



POSE

1. Ouvrir la pince.
2. La fixer sur l'outil télescopique.
3. Plaquer la pince contre le câble et pousser fort pour que la pince se referme.



DEMONTAGE

4. A l'aide du crochet, attraper la pince et tirer fort vers le bas.
5. La pince s'ouvre et reste accrochée sur l'outil.



SOLUTIONS TECHNIQUES
POUR LA MONTAGNE

IDM - ALPESPACE - 73 800 MONTMÉLIAN - FRANCE
Tél. + 33(0)4 79 84 34 34 - Fax +33 (0)4 79 84 20 00